

Réunion du Bureau du CSA

Date : 31 janvier 2018

Salle Allemagne, FAO, 15h30 - 18h30

Résultats de la réunion du Bureau

Ordre du jour

1. Ordre du jour et calendrier provisoires de la 45e session du CSA
2. Critères et orientations concernant les manifestations parallèles de la 45e session du CSA
3. Évaluation du CSA – Réponse aux recommandations restantes
4. Note conceptuelle/Projet d'ordre du jour de la première manifestation sur l'urbanisation et la transformation des zones rurales
5. Réunion consacrée aux questions non traitées lors des discussions politiques sur la gestion durable des forêts
6. a. Exercice d'élaboration de rapports par le Groupe consultatif du CSA – Janvier-décembre 2017
b. Discussion sur la mise en œuvre de la réponse à la recommandation 4 de l'évaluation du CSA
7. Mise à jour sur les axes de travail et le budget
8. Questions diverses

Lors de l'ouverture de la réunion, le Président a suggéré que les suppléants soient autorisés à participer de plein droit. Les membres du Bureau ont accepté.

1. Ordre du jour et calendrier provisoires de la 45e session du CSA

Le Bureau a demandé au Président du CSA de continuer à explorer les possibilités d'identifier des synergies avec l'événement de haut niveau organisé par la FAO sur la sécurité alimentaire et la nutrition approuvé par le Conseil. Idéalement, un créneau sera trouvé le lundi et/ou le mardi, préférablement les deux jours, afin de maintenir la priorité et la visibilité les plus grandes en faveur du Comité et d'éviter d'avoir une session le samedi matin. Le Bureau a souligné qu'une approche unifiée devrait idéalement être trouvée, du fait que le CSA et la FAO, le FIDA et le PAM, ainsi que l'ensemble du système des Nations Unies, œuvrent tous au même objectif de garantir la sécurité alimentaire et la nutrition pour toutes et tous. De plus, il convient de préciser si le SOFI sera inclus ou non à la manifestation de haut niveau. Le Bureau a également convenu qu'un espace devrait idéalement être trouvé pour tenir une discussion sur les questions critiques et émergentes, débat qui pourrait être étayé par une note du HLPE. De la même manière, bien que le rapport du HLPE sur les partenariats multipartites sera soumis à discussion et décision, il sera décidé de la nature de la décision après son lancement. Le Bureau a également fait remarquer qu'il était important d'allouer un espace permettant aux délégués des capitales de réaliser des déclarations et que ceci ait lieu séparément du point portant sur le SOFI. Par ailleurs, si nous savions quand sera lancé le SOFI, les délégués des capitales pourraient recevoir, à l'avance, des orientations sur leurs déclarations.

2. Critères et orientations concernant les manifestations parallèles de la 45e session du CSA

Le Bureau a approuvé les orientations et critères applicables aux manifestations parallèles de la 45e session du CSA et a, de plus, demandé que les panels garantissent la parité des sexes et l'implication des jeunes, le cas échéant.

3. Évaluation du CSA – Réponse aux recommandations restantes

Le Bureau a accepté la suggestion de la FAO d'amender le paragraphe 6 du document afin d'indiquer que les activités de suivi du CSA devraient tirer profit des synergies possibles avec d'autres systèmes, notamment au sein des agences ayant leur siège à Rome, et ne pas dupliquer les mécanismes de suivi existant au niveau des Nations Unies, en reconnaissant l'élaboration de rapports actuels pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et la CIN2.

Le Bureau a convenu de l'intérêt d'adopter une approche holistique de la manière selon laquelle est mise en œuvre la réponse aux recommandations de l'évaluation. S'agissant du processus de mise en œuvre de la réponse apportée à l'ensemble des recommandations de l'évaluation, le Bureau est convenu de ce qui suit :

- Le Bureau discutera des questions susceptibles de ne pas faire l'objet d'un consensus et exigeant l'avis du Bureau selon un format devant encore être défini. Les résultats de cette phase seront ensuite discutés de nouveau dans le cadre de réunions ouvertes consacrées à l'évaluation. Cette discussion devrait avoir lieu en mars ou avril 2018.
- L'appel à contributions écrites devrait être minimisé du fait que cette approche pourrait réduire la richesse des voix et l'inclusivité du processus.

4. Note conceptuelle/Projet d'ordre du jour de la première manifestation sur l'urbanisation et la transformation rurale des zones rurales

Il a été rappelé aux membres du Bureau qu'il s'agissait là de la dernière opportunité s'offrant à eux pour fournir des contributions à la note conceptuelle qui orientera les travaux de l'Équipe spéciale technique pour préparer les manifestations intersessions. Compte tenu de la nécessité de décider, lors de la prochaine Plénière, de la poursuite ou non des activités et, si oui, de que faire après la 45e session du CSA, il a été souligné qu'il est fondamental de définir la valeur ajoutée qu'apporte le CSA en la matière. Il a également été clarifié que ces manifestations seraient reportées en cas de fonds insuffisants.

5. Réunion consacrée aux questions non traitées lors des discussions politiques sur la foresterie durable

Sur la base des informations fournies lors de la 44e session du CSA, le Bureau a de nouveau souligné que l'organisation de la manifestation ne devrait pas avoir d'impact sur les ressources et la charge de travail du Comité et qu'elle n'avait comme intention que la mise à disposition d'un espace pour poursuivre les discussions. À la lumière des suggestions formulées lors de la réunion conjointe en faveur d'une manifestation plus ambitieuse, ce qui entraîne une planification et des ressources significatives et de possibles implications pour les Programmes de travail pluriannuels futurs, le Bureau a ressenti une absence de compréhension commune sur l'objectif et s'est montré préoccupé quant au fait que toute avancée à ce stade pourrait saper la confiance de la Plénière.

Le Bureau a décidé de reporter à sa première réunion suivant la 45e session du CSA la décision relative à la tenue ou non de cette réunion et à sa date.

6. a. Exercice d'élaboration de rapports par le Groupe consultatif du CSA – Janvier-décembre 2017

Le Bureau a été d'avis que cette question avait été suffisamment discutée lors de la réunion conjointe.

b. Discussion sur la mise en œuvre de la réponse à la recommandation 4 de l'évaluation du CSA

Il a été annoncé que certains membres travaillent de manière informelle à une proposition qui pourrait être communiquée lors de la réunion du lundi 5 février.

7. Mise à jour sur les axes de travail et le budget

Le Bureau a été informé que le projet de Cadre de référence pour le Groupe de travail à composition non limitée sur la Nutrition sera présenté lors de la première réunion programmée le 28 mars. S'agissant du déficit budgétaire, des questions ont été posées concernant la hiérarchisation des priorités au niveau des activités, dans l'hypothèse où des fonds suffisants ne pourraient être garantis.

8. Questions diverses

Il a été suggéré de réexaminer, à l'avenir, le temps alloué entre la réunion conjointe et la réunion du Bureau. Il a été souligné que l'importance que le Bureau prenne les décisions soit maintenue.

ANNEXE 1 : Liste des participants

Membres du Bureau du CSA :

M. Mario Arvelo (Président du CSA/République dominicaine); Mme Fernanda Mansur Tansini (Brésil) ; M. Xie Jianmin, Mme Jiani Tian, Mme Xu Yubo, M. Huang Fei (Chine) ; M. Luis Fernando Ceciliano (Costa Rica) ; M. Khaled El-Taweel (Égypte) ; M. Mitiku Tesso Jebessa (Éthiopie) ; Mme Esti Andayani, M. Gustaf Daud Sirait (Indonésie) ; Mme Valentina Savastano (Italie) ; M. Matthew Hooper (Nouvelle-Zélande) ; Mme Anna-Marie Moulton (Afrique du Sud) ; M. Sid Ahmed Alamain (Soudan) ; Mme Liliane Ortega (Suisse) ; Mme Emily Katkar, Mme Silvia Giovanazzi (États-Unis).

Suppléants des membres du Bureau du CSA :

M. Nazareno Montani (Argentine) ; Mme Mi Nguyen (Canada) ; M. Oliver Mellenthin (Allemagne) ; Mme Martine Garcia-Mascarenhas (Monaco).

Observateurs :

Mme Julia Vicioso, Mme Liudmila Kuzmicheva, M. Paul Besana (République dominicaine) ; Mme Alexandra Taralunga, Mme Martina Lecce (Délégation de l'UE) ; Mme Delphine Babin-Pellier (France) ; Mme Viktoria Schuster (Hongrie) ; Mme Angeles Gomez (Mexique) ; Mme Anne Verschoor (Pays-Bas) ; M. Ilya Andreev (Russie) ; Mme Chiara Zannoni (Saint-Marin).

Secrétariat du CSA :

Mme Deborah Fulton (Secrétaire), M. Nathanael Pingault, Mme Cordelia Salter, Mme Françoise Trine, M. Giammichele Di Maio, Mme Cherin Hoon, M. Emilio Colonnelli, M. Fabio Isoldi, Mme Ophélie Hémonin, Mme Alessandra Gherardelli.